



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 17 janvier 2007, à 17 h 50.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau  
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant  
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains  
M<sup>me</sup> Hélène Rollin, citoyenne  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen  
M. Denis Langevin, citoyen  
M. Patrick Riopel, TARO  
M. Catherine Grenier, URLSO  
M. Jean-Marc Purenne, URLSO  
M. Jean Mercier, ARSEO

**Ressources internes :**

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène St-Onge, responsable – loisirs, Centre de services de Gatineau

**Secrétaire**

Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :** M. Carl Cléments, Kino-Québec  
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Alain Pilon débute la séance à 17 h 50 et souhaite la bienvenue à tous.

M. Pilon demande aux nouveaux membres qui se sont joints à la rencontre de se présenter.

M<sup>me</sup> Catherine Grenier est directrice générale de l'URLSO depuis le 18 décembre dernier. Elle est présentement à prendre connaissance des dossiers et à rencontrer le personnel. Elle arrive du milieu du sport, plus particulièrement du milieu du ski alpin. Elle était à la Fédération québécoise de ski alpin jusqu'à tout dernièrement. Elle a déjà habité la région pendant ses études et elle est bien contente de revenir à nouveau dans la région.

M. Patrick Riopel, mentionne pour sa part être un ancien fonctionnaire retraité de la fonction publique et président des retraités du secteur public et parapublic du secteur Outaouais et il représente les retraités à la Table des aînés de l'Outaouais.

M. Pilon les remercie pour leur implication à la Commission.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Point 14.1 ajout : Demande d'appui – Corporation d'aménagement de la Rivière-Blanche

### **CL SVC-2007-01**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Denis Tassé  
Appuyé par Denis Langevin

D'adopter l'ordre du jour en y ajoutant un sujet au point 14. Varia.

**Adoptée.**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2006**

Apporter une correction, page 5 de 9, dans le titre « Marge de crédit » ajouter « Association de soccer de Gatineau ».

M<sup>me</sup> St-Onge désire préciser que les propos qui sont rapportés par M. St-Amour, concernant l'Association de soccer le sont à titre de citoyen. Cette précision sera apportée au procès-verbal.

M. Rousseau désire également informer la Commission qu'au point 5 où l'on mentionne que le Service s'apprête à faire une démarche de consultation en 2007 pour connaître les besoins en matière de programmation auprès des centres des aînés, il tient à souligner qu'une rencontre a eu lieu ce matin avec les groupes des aînés, en autres, le Service a rencontré le Centre des aînés de Gatineau, l'Académie des retraités de l'Outaouais ainsi que la Corporation d'âge d'or d'Aylmer. Cette rencontre a permis d'aller chercher l'information qui manque pour ajouter à notre cadre de soutien. Il tient à préciser que le suivi a été réalisé.

### **CL SVC-2007-02**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2006**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau  
Appuyé par Joseph De Sylva

D'adopter le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2006 en y apportant les corrections demandées.

**Adoptée.**

## **4. PRÉSENTATION – LAC BEAUCHAMP**

M. Rousseau mentionne l'objectif de la présentation et une présentation aura lieu sous peu au comité plénier.

### **Objectif de la présentation**

Présenter les orientations et la vision de développement du parc du Lac- Beauchamp.

## Historique

- 1997, le Service d'urbanisme, en collaboration avec le Service des loisirs et de la culture de l'ex-ville de Gatineau, dépose une ébauche de plan directeur du parc du Lac-Beauchamp
- 2003, le conseil municipal donne le mandat à la firme Daniel Arbour et associés de faire le plan directeur du Lac-Beauchamp
- Mai 2004, la firme Daniel Arbour et associés dépose le plan directeur du parc du Lac-Beauchamp
- Août 2004, création du poste de gestionnaire au parc du Lac-Beauchamp
- Hiver 2005, suite à une analyse du plan directeur, adoption de la mission du parc du Lac-Beauchamp, afin de mieux cerner les aménagements souhaités
- Juin 2006, mise à jour du plan directeur du parc du Lac-Beauchamp - Arbour et associés
- Juin 2006, étude conceptuelle pour l'agrandissement et la rénovation du chalet actuel - Mercier Pfalzgraf architectes

## Mission

Offrir une destination plein air qui propose des activités accessibles et diversifiées, en respectant les écosystèmes naturels où les utilisateurs peuvent vivre une expérience éducative en s'initiant à la pratique du plein air.

## État de la situation

### Caractéristiques physiques prédominantes

- Le parc du Lac-Beauchamp est le plus grand parc municipal avec ses 213 hectares de superficie dont 50 % sont boisés, un lac naturel de 9 hectares et des zones humides;
- Le parc possède une géologie très intéressante et propice à l'interprétation;
- Topographie accidentée avec escarpement rocheux.

### Fréquentation

- Plus de 145 000 personnes fréquentent le parc du Lac-Beauchamp à chaque année;
- La moyenne d'achalandage en haute saison est plus de 500 personnes/jour;
- Des événements d'envergure tels que Merveilles de sable et Plaisir d'hiver s'y tiennent annuellement et donnent une visibilité considérable à la ville.
- La reforestation de plusieurs zones dans le parc sera faite en partenariat dans le projet 100 000 arbres à Gatineau, dont 40 000 arbres seront plantés au printemps 2007.
- L'intégration du projet de « Parc écologique » dans le plan d'aménagement offre la possibilité d'accroître l'offre touristique dans un créneau non-exploité et compatible avec les caractéristiques du site.

### Enjeux et problématiques

#### La problématique des aspects environnementaux (Arbour 2006)

- Présence de colonies d'escargots et de parasites cercaires (dermatite du baigneur);
- Présence de ferro bactéries en 2004 et 2006;
- Début d'une problématique d'algue Myriophylle, qui signale l'eutrophisation du lac;
- Érosion importante du sable de la plage vers le lac;
- Berges du lac non stabilisées.

#### Accueil et services aux citoyens :

- Absence de rampes d'accès et de mobilier adaptés aux personnes à mobilité réduite;
- Absence de lien sécuritaire pour piétons et cyclistes entre le boulevard Maloney et le chalet;
- Mobilier désuet et peu adéquat;
- Enfouissement des fils électriques (plage).

### Plan de développement

- Rehausser la qualité des aménagements et offrir une expérience enrichissante dans un cadre naturel;
- Faire des liens entre le plan d'aménagement du parc du Lac-Beauchamp et le plan de développement plein air (en cours de réalisation);
- Faire des liens avec les principes directeurs de la Politique des loisirs, du sport et du plein air;
- Assurer la préservation du milieu naturel et des écosystèmes fragiles;
- Valoriser une image identitaire propre au site.

### Plan d'aménagement proposé

#### Aménagement du pavillon

- Donner un concept architectural intégré du pavillon d'accueil et du site naturel en privilégiant une approche verte.
- Adapter et agrandir le pavillon principal incluant les items suivants :
  - ✓ Créer une entrée principale comprenant une aire d'accueil;
  - ✓ Bureau du gestionnaire et d'un espace administratif;
  - ✓ Petite salle de rencontre de 15 personnes;
  - ✓ Réfection et réaménagement de l'aire de service au sous-sol;
  - ✓ Prévoir un espace pour le service alimentaire.

### Impacts financiers

Travaux pour le parc (zone de la plage)

Phase I – Abord du chalet et buttes de glissade	559 130 \$
Phase II – Accès à la plage, jeux et activités de plage	641 700 \$
Phase III – Promenade autour du lac et renaturalisation des berges	1 572 770 \$
Phases IV – Accès du boulevard Maloney	195 000 \$
Sous-Total :	2 968 600 \$

Rénovation du pavillon du parc du Lac-Beauchamp

I - Nouveau pavillon d'accueil (certifié LEED)	1 450 000 \$
II – Réaménagement du chalet existant	300 000 \$
III – Entrepôt extérieur et garage	87 500 \$
IV – Pavillon saisonnier à proximité du lac	50 000 \$
Sous-total :	1 887 500 \$

**Grand total**

**Total : 4 856 100 \$**

M. Rousseau mentionne que 929 000 \$ ont été attribués au PTI de 2007 (bloc sanitaire rattaché au pavillon, aménager berges et rives et aménager la butte de glisse). Pour l'ensemble du projet, le conseil municipal décidera si le plan développement est une priorité ainsi que les budgets nécessaires dans un calendrier de travail.

M. Tassé mentionne que la priorité devrait être apportée aux travaux à faire au lac, pour sa survie.

M<sup>me</sup> Rollin demande si nous avons eu une expertise au niveau du lac. M. Rousseau mentionne que M. Frédéric Tremblay, du Service de l'environnement, s'est penché sur le dossier et a fait l'analyse de l'eau et du parc.

M. Pilon, pour sa part, semble inquiet puisque l'on mentionne des problèmes au niveau du lac, on y parle d'aménagement pour la plage et on entend parler d'un futur projet de développement pour un camping.

M. Rousseau souligne que la priorité sera l'environnement du lac : pour 2007 et 2008, il souligne également que dans son ensemble, les aspects naturel et touristique ne sont pas nécessairement une priorité pour l'immédiat, cependant dans une fenêtre de 5 à 10 ans, il faudra les développer. Lorsque la firme Daniel Arbour a fait son plan de développement, elle avait comme mandat de voir de façon générale comment développer l'aspect naturel et touristique du lac.

M. Tassé signale également que l'on devrait connaître les activités qui doivent être permises et qui fait en sorte que l'on conserve le lac en bon état.

M. Purenne mentionne qu'au Lac-Leamy il y a déjà une offre d'initiation du plein air, il se demande s'il y aura un lien avec le Lac-Beauchamp.

M. Rousseau mentionne que son Service doit faire une étude du développement plein air à Gatineau, étude qui devrait être présentée d'ici le printemps. C'est-à-dire de faire l'inventaire des équipements en matière de plein air ainsi que la programmation. Voir la vision que l'on veut se donner comme plan de développement plein air sur l'ensemble de nos équipements et dans une autre étape, dire comment nous allons venir vendre le plein air à nos citoyens et au niveau du tourisme récréotouristique.

M<sup>me</sup> Rollin fait part de ses préoccupations face à un développement d'un projet de camping, d'un volume d'achalandage qui risque d'être beaucoup plus élevé face à la fragilité d'un site. Dans le document présenté, il faudrait mettre l'emphase sur la fragilité du lac.

M. Rousseau comprend les préoccupations de M<sup>me</sup> Rollin et il comprend qu'il faut faire ressortir les enjeux et les problématiques du lac. Ceci sera le rôle du Service de l'environnement de nous faire ressortir les enjeux et l'urgence d'agir au niveau de ces aspects.

M. Riopel souligne que dans le document présenté, on ne mentionne pas les orientations qu'il faut prendre concernant la santé du lac, tout ce qui touche à l'alimentation de l'eau, etc.

En résumé, tous s'entendent que la priorité est la survie du lac.

## **5. PRÉSENTATION – PLAN QUADRIENNAL DES PARCS ET DES INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES 2007-2010**

---

### Objectif

- Présenter le plan quadriennal des investissements pour les parcs et les infrastructures récréatives, sportives et communautaires, pour la période 2007-2010

### Le mandat

- Préparer le plan quadriennal des investissements pour les parcs et les infrastructures récréatives, sportives et communautaires, pour la période 2007-2010

### La démarche

- Analyse des recommandations du plan directeur des équipements communautaires, culturels et sportifs (printemps 2006)
- Identification des besoins (été 2006) :
- Rencontre individuelle avec les membres du conseil, accompagnés de la direction de chaque centre de services
- Rencontre des équipes des centres de services (services des loisirs et travaux publics)
- Estimation des coûts (automne 2006)
- Priorisation des projets (automne 2006)
- Présentation préliminaire aux membres du conseil (novembre 2006)

### Les paramètres

- Le plan quadriennal est présenté en fonction des villages urbains
- Divisé en 9 volets :
  - 
  - VOLET I : Mise aux normes
  - VOLET II : Maintien des acquis
  - VOLET III : Mise en œuvre des programmes autorisés
  - VOLET IV : Règlement 2 \$ le mètre carré
  - VOLET V : Nouveaux aménagements
  - VOLET VI : Ajouts d'équipements sportifs et récréatifs
  - VOLET VII : Bâtiments
  - VOLET VIII : Acquisition de terrains
  - VOLET IX : Études

### Le budget

- Les besoins identifiés par le plan directeur des équipements communautaires, culturels et sportifs ont été présentés au PTI pour un montant de 31 220 000 \$ (dont 7 114 000 \$ pour la mise aux normes et 2 525 000 \$ pour le maintien des acquis)
- Un budget de 1 800 000 \$ non indexé est accordé annuellement pour la période de 2007 à 2010
- L'investissement total autorisé est donc de 7 200 000 \$ sur 4 ans

### Orientation

Devant l'écart budgétaire, une orientation est définie en fonction des obligations de la Ville (sécurité et engagements)

- Seuls les projets correspondant aux volets I à IV sont retenus :

VOLET I : Mise aux normes

VOLET II : Maintien des acquis

VOLET III : Mise en œuvre des programmes autorisés

### Répartition du budget

<b>TABLEAU III : SYNTHÈSE : MONTANT PAR ANNÉE PAR VOLET</b>				
ANNÉE	VOLET I	VOLET II	VOLET III	TOTAL
2007	1 102 000 \$	520 000 \$	178 000 \$	1 800 000 \$
2008	1 219 000 \$	531 000 \$	50 000 \$	1 800 000 \$
2009	1 242 000 \$	518 000 \$	40 000 \$	1 800 000 \$
2010	1 124 000 \$	676 000 \$	0 \$	1 800 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 687 000 \$</b>	<b>2 245 000 \$</b>	<b>268 000 \$</b>	<b>7 200 000 \$</b>

M. Purenne s'interroge à savoir quel type de mise aux normes pour l'ensemble des terrains de jeux.

M. Rousseau souligne la mise aux normes : aspect sécurité, aspect standard de sécurité et de qualité au niveau des équipements; normes que nous nous sommes donnés comme Ville. Il souligne également le travail de collaboration avec le Service des travaux publics de visites régulières des terrains. Un poste de technicien inspecteur s'ajoutera au Service des loisirs, et ce dernier, en collaboration avec le Service des travaux publics ainsi que des surveillants de parcs, nous informera sur l'état des équipements.

M. Langevin désire voir ce qui sera réalisé selon chacun des volets (grandes villes) pour le secteur de Masson-Angers. M. Rousseau lui fera parvenir l'information.

M. Riopel s'interroge sur le 2 \$/m<sup>2</sup>, les explications lui sont fournies par M. Rousseau.

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gilbert McDonald, entraîneur et président – Club aquatique de l'Outaouais

M. McDonald est entraîneur et président du Club aquatique de l'Outaouais (CAO). Le Club est un organisme qui a vu le jour à l'automne 2005, c'est un organisme sans but lucratif et incorporé. Le CAO a comme objectif de promouvoir l'excellence sportive à travers les différents sports et à différents niveaux. On y retrouve également des athlètes de différents âges : jeunes et adultes. Promouvoir l'excellence sportive des athlètes est au cœur de tout. Les décisions, le processus, la façon de faire les choses, sont toujours en fonction des athlètes, et des jeunes de 5 à 45 ans. Il accorde une importance énorme à la qualité de l'intervention auprès des jeunes athlètes. Une petite équipe d'entraîneurs soit cinq personnes, dont deux qui ont plus de 20 ans d'expérience et trois autres anciens athlètes qui sont tous au niveau universitaire.

La structure mise en place accueille des athlètes en natation, en triathlon, maître nageur ainsi que des athlètes avec un handicap physique et qui pratiquent la natation. Le CAO constate que la structure en place en est une qui fonctionne bien. À leur deuxième année de fonctionnement, il a tout près de 100 membres. Il désire céder la parole à différentes personnes pour nous permettre d'entendre quelques témoignages.

La CAO pratique leurs activités au CÉGEP de l'Outaouais et l'UQO.

Gabrielle Pelletier

Nageuse depuis 12 ans, elle fait de la compétition à différents niveaux et elle est entraîneur avec l'école de natation pour les 4 à 7 ans.

Cette dernière a choisi le CAO, surtout à cause des entraîneurs et de leur professionnalisme, ils ont une bonne expérience avec les nageurs seniors et la chose principale est que les athlètes sont au centre de leurs préoccupations et ils font en sorte de les rendre meilleurs en tant que personne, en tant qu'athlète et essaient aussi de développer leur vie du côté personnel, professionnel et surtout comme athlète. Ce sont des gens qui vont les écouter, essayer de comprendre ce que les athlètes vivent, ils sont ouverts à la discussion et ont toujours une oreille attentive, chose très importante étant donné le nombre d'heures passé sur le bord de la piscine. Ils les encouragent et les amènent à se dépasser.

Marie Danais

M<sup>me</sup> Danais est triathlète professionnelle, elle partage les mêmes sentiments que M<sup>me</sup> Pelletier en ce qui concerne le club. Dans sa vie professionnelle, elle est gestionnaire nationale de la condition physique pour les Forces canadiennes. Lorsque qu'elle a choisi le Club CAO, elle savait que c'était un club excellent pour elle, car elle avait fait plusieurs clubs auparavant. Elle est triathlète professionnelle sur la distance, elle fait du triathlon depuis quelques années et elle a réussi à atteindre un niveau élite en quelques années grâce au bon encadrement des entraîneurs, elle a participé aux Championnats du monde de distance en octobre dernier à Hawaï, elle a obtenu la 22<sup>e</sup> position chez les femmes et comme deuxième athlète canadienne. Cela a demandé énormément de préparation et elle doit le tout à Robert Toupin, entraîneur, de par sa motivation, de l'aide apportée lors de la préparation avant la compétition, à sa façon de gérer le stress, la performance et l'anxiété, il a été une personne très utile et très importante.

Les raisons principales pour son choix au Club CAO :

- Qualité des entraîneurs : ils sont professionnels, compétents et ils ont l'expérience.
- Qualité des programmes d'entraînement pour les jeunes et moins jeunes, tous y trouvent un programme de qualité
- Qualité des athlètes, pas toujours facile de trouver un environnement pour s'épanouir et qu'il puisse y avoir une croissance au niveau personnel et professionnel.

### Gilles Deschênes, maître nageur et athlète

M. Deschênes est maître nageur et il fait parti de la Fédération internationale de la natation, entité reconnue au niveau international, régie par la Fédération, la dénomination maître existe dans plusieurs sports. Du côté natation au niveau international, le tout débute à l'âge de 24 ans par groupe de 5 ans et ainsi de suite jusqu'à 100 ans et plus.

Il a nagé du côté compétitif étant plus jeune avec les Dauphins de Hull à la Polyvalente de l'Île, il était nageur élite au niveau national, il a participé aux essais olympiques de 1984. Par la suite, il a commencé sa carrière professionnelle, il a délaissé la natation pour y revenir il y a 4 ou 5 ans et s'est entraîné avec le Club des maîtres qui existe encore à la Polyvalente de l'Île et il y a environ deux ans, il cherchait un défi supplémentaire, ce qui l'a amené au Club CAO et depuis qu'il y nage avec ce club, il a eu une forte progression et ses temps se sont abaissés de façon significative. L'été dernier, il est allé aux Championnats du monde de Stafford et il a obtenu au classement la 6<sup>e</sup> place au monde au niveau des épreuves. Cette année, dans toutes les épreuves auxquelles il a participé aux Championnats québécois, il a réalisé ses meilleures performances canadiennes dans son groupe d'âge, au Word Master Games à Edmonton, il a terminé dans les trois premières places dans toutes ses épreuves. Pour pratiquer son sport, il a besoin d'un défi de compétition et il retrouve cela au niveau de l'entraînement au CAO.

### Luc Monette

M. Monette est père d'un nageur de 9 ans qui a débuté en septembre 2006 et il désire expliquer, comme parent, les raisons qui l'ont amenées à choisir le Club CAO 2006.

Son but premier était de choisir un club où il croyait y avoir une volonté d'aller vers le développement de la personne. Il a fait la tournée des clubs et s'est arrêté au CAO. Il a trouvé des entraîneurs de qualité et comme citoyen, il a recherché ce qui a de mieux au niveau du développement de l'enfant. Il a tout simplement reconnu au CAO des entraîneurs qui n'étaient pas juste présents, mais qui s'occupaient des enfants. La Ville de Gatineau ou la région de l'Outaouais, selon M. Monette, doit se sentir privilégiée d'avoir des entraîneurs de cette ampleur, la qualité et l'expérience mis à la disposition de la jeunesse. Ils s'occupent des jeunes à la base et ont un niveau de qualité.

M. McDonald tient à remercier les personnes qui se sont exprimées. Il espère qu'ils ont pu donner l'image d'un club complet et où les gens qui ont de 5 à 45 ans sont en mesure de développer vers l'excellence. Il a eu le privilège de démarrer une équipe collégiale de natation qui les accueille au CÉGEP et qui cohabite avec eux. Le CÉGEP de l'Outaouais a une très bonne relation avec eux, l'équipe collégiale est entièrement séparée du CAO, ils s'entraînent ensemble, l'équipe collégiale connaît une très bonne année, c'est la meilleure équipe au niveau provincial et la dynamique qui s'est créée au club fait en sorte que tous sont motivés d'être là.

Le CAO est une très belle organisation et il en est très fier. Le CAO a la volonté de poursuivre leurs activités, de continuer à contribuer au bien-être des gens à Gatineau.

M. Mc Donald aimerait faire une demande concrète avec la venue du nouveau cadre de soutien, il aimerait demander si la Ville peut agir en leur faveur et être la porte-parole auprès des gens qui auront à prendre des décisions afin que leur organisation puisse bénéficier des services offerts à travers ce cadre de soutien. Il fait la demande des accès aux installations sportives de la ville. Il mentionne que leur contribution est importante et il pense mériter d'être reconnu et soutenu par des choses concrètes, comme la parution de l'organisation et des activités offertes à travers le guide des loisirs, ou bien du soutien technique et administratif via le Service des loisirs et à l'excellent personnel en place qui justement est là pour soutenir les organismes comme la leur. Des choses concrètes qui pourraient les aider à poursuivre et à améliorer et peut-être élargir les services que le CAO offre à la population. Il remet un document, il invite les membres de la Commission à le lire. Mc McDonald remercie la Commission pour leur écoute.

M. Pilon remercie tous les gens qui se sont présentés et qui se sont exprimés.

M<sup>me</sup> St-Onge donne les explications concernant la création et la formation du Club aquatique de l'Outaouais.



Suite à la discussion, tous s'entendent qu'il faut éviter le dédoublement des clubs et de porter une attention particulière à ces demandes d'aide et tenir compte aussi de la problématique au niveau des heures de piscines. Il est aussi souligné d'avoir une approche et de tendre vers une seule entité au niveau des clubs.

## **6. PRIORITÉS D' ACTIONS DU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

M. Rousseau désire faire connaître les grandes actions du Service pour 2007.

### Objectif

Informers les membres la Commission sur les orientations et les priorités d'action pour l'année 2007.

### Orientations 2007

Les résultats escomptés pour 2007 :

- 1) Accroître la performance de notre travail (GPR);
- 2) Améliorer la connaissance de nos milieux d'intervention;
- 3) Améliorer la qualité et la sécurité de nos infrastructures, de nos plateaux et de nos parcs;
- 4) Accentuer le développement de notre offre de service en terme de qualité et de diversité en matière de loisir, de sport et de plein air;
- 5) Consolider la dynamique de notre équipe.

### Priorités d'actions 2007

- 1) Réaliser des partenariats;
- 2) Améliorer la qualité et la sécurité des installations sportives et récréatives;
- 3) Poursuivre les travaux dans le cadre de la construction du centre sportif;
- 4) Améliorer notre connaissance des villages urbains;
- 5) Développer et harmoniser les programmes;
- 6) Dépôt de la candidature de la ville de Gatineau pour l'obtention des Jeux du Québec, été 2010;
- 7) Développer l'accessibilité de l'offre de service;
- 8) Développer des approches de saine gestion;
- 9) Accroître l'encadrement des ressources humaines;
- 10) Développer le volet plein air;
- 11) Développer la communication interne et externe;
- 12) Apporter un soutien aux bénévoles;
- 13) Mise en œuvre de la Politique des loisirs, de sport et du plein air.

Suite à la présentation M. Pilon désire qu'en ce qui touche la mise en œuvre de la Politique et du cadre de soutien qu'il y ait une consultation dans le même genre de rencontre qu'il y a eu au printemps 2006 lors du forum.

\* **M. Patrick Riopel quitte la rencontre à 20 h 15.**

## **8. Échéancier – subvention 2007**

L'échéancier est déposé à titre d'information.

Suite à une demande du Module culture et loisirs concernant la recommandation de la Commission concernant les subventions pour l'année 2007, M. Rousseau précise qu'une assemblée spéciale se tiendra le 5 février prochain afin de recommander le dépôt des demandes d'aides financières pour l'année 2007, à 17 h 30 et l'endroit restera à être confirmé.

Pour l'année 2008, le Service tentera de déposer son rapport à la Commission pour recommandation au conseil municipal à l'automne 2007 afin que les chèques puissent être disponibles pour le début de janvier 2008 aux organismes.

## **9. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLETS 1 ET 2**

M<sup>me</sup> St-Onge mentionne que pour l'année 2007, ce programme sera reconduit. Le document joint donne les explications du programme.

M. Pamerleau fait la suggestion de déposer ce programme sur le site Web de la ville afin qu'il soit accessible aux organismes.

M<sup>me</sup> Rollin s'interroge également sur tout le volet communautaire dit à développement social.

## **10. POLITIQUE DES LOISIRS, DU SPORT ET DU PLEIN AIR ET CADRE DE SOUTIEN**

### Politique LSPA

M. Rousseau mentionne une date possible de lancement, soit le 22 mars, cependant tout ceci reste à confirmer, une planification est en cours pour le déroulement de cette journée. Ce dernier sera en mesure de donner plus d'information à la rencontre de février.

M<sup>me</sup> Rollin s'interroge s'il y a un dépliant résumant les grands titres de la Politique. M. Rousseau confirme qu'il y a toute une stratégie qui reste à développer avec le Service des communications et à partager avec les citoyens.

### Cadre de soutien

M. Rousseau mentionne qu'en février, il fera le suivi du dossier et tracera les grandes lignes.

## **11. ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR**

M<sup>me</sup> St-Onge fait le résumé du dossier.

L'assemblée générale spéciale s'est tenue le 11 décembre dernier, il y a eu formation d'un nouveau conseil d'administration, le nouveau président nommé est M. Stéphane Bertrand.

### Aspects finances

L'emprunt du 50 000 \$ que la Ville a cautionné est remboursé dans sa totalité depuis le 9 janvier dernier. L'année financière se termine le 31 mars et actuellement un bénéfice d'environ 20 000 \$ est anticipé. Une assemblée générale annuelle est prévue en avril. Le remboursement à la Ville (aréages loyer et heures de glaces) de 23 000 \$ débute en juin et sera prévu aux prévisions budgétaires 2007-2008.

### Aspects hockey

- Festi-MAHG en février
- Début des séries de la ligue métro et la ligue de développement fin février, début mars

M. De Sylva demande à ce qu'une lettre de remerciement soit acheminée concernant le remboursement de 50 000 \$ à l'ancien conseil d'administration qui a travaillé très fort afin de redresser la situation. M. Rousseau mentionne que M. Gilles Desjardins assurera le suivi.

## 12. JEUX DU QUÉBEC

L'échéancier est déposé à titre d'information. Une lettre a été transmise afin de faire connaître l'intention de recevoir l'information de la part de la Ville. Le 8 février prochain, une rencontre d'information aura lieu et la remise du cahier des codes de candidatures à Montréal avec Sport-Québec.

Au conseil du mois de mars, une résolution sera déposée au conseil pour recommander que la Ville de Gatineau dépose sa candidature pour les jeux d'été 2010. Si le conseil recommande le tout, il y aura beaucoup de travail à faire concernant le cahier de charges, nous devons voir à l'embauche d'une personne à plein temps, formé un comité de travail, impliquer des fonctionnaires ainsi que le personnel en loisir.

Également, possibilité d'envoyer une délégation aux Jeux du Québec de Sept-Îles cet été en début du mois août, afin de voir le déroulement et prendre bonne note des bons coups, tout ceci pour faire en sorte que notre cahier de charges que nous préparerons soit très bien peaufiné. Voir également à une mobilisation du milieu, un énorme travail à faire de ce côté.

Une enveloppe budgétaire a été réservée à cette fin pour l'embauche et les dépenses reliées au dépôt du cahier des charges, mais le tout, toujours en fonction de la recommandation du conseil municipal.

## 13. CENTRE SPORTIF

M. Rousseau mentionne que nous avons finalisé nos dialogues pour aller chercher l'analyse des besoins, le projet dépasse les coûts de 35 M \$, différents scénarios seront envisagés afin de faire des choix judicieux.

Le début des travaux sera probablement retardé de quelques semaines en raison de certains problèmes techniques. Le Service des travaux publics est à finaliser l'échéancier. Un retard de trois mois est à prévoir sur l'échéancier réel.

Du programme initial présenté au FIMR, le seul ajout est un troisième gymnase. Tout ceci, dans le but d'être capable de présenter des compétitions d'un niveau provincial, national et international. La certification LEED sera un choix du conseil municipal. Une présentation sera faite au comité plénier du 30 janvier prochain.

## 14. VARIA

### 14.1 Demande d'appui – Corporation d'aménagement de la Rivière-Blanche

M<sup>me</sup> St-Onge nous explique la demande du projet de La Corporation qui recherche une reconnaissance d'appui sans contribution financière de la Ville de Gatineau afin d'obtenir des subventions des gouvernements provincial et fédéral dans la poursuite de leur projet. Un avis juridique a été demandé et le tout est conforme.

M. De Sylva a une préoccupation, à savoir si ce genre de demandes peut nuire aux projets de la Ville qui sont déposés.

Suite aux explications fournies par M<sup>me</sup> St-Onge, les membres s'entendent d'appuyer le projet à la condition que cela ne nuise pas aux projets déposés par la Ville.

M. Rousseau demande à Mme St-Onge de vérifier au FIMR les impacts de supporter cette demande versus les demandes de la Ville.

**CL SVC-2007-03**

**RECOMMANDATION D'APPUI – PROJET DE LA  
CORPORATION DE LA RIVIÈRE BLANCHE DE  
GATINEAU**

---

Il est proposé par Joseph de Sylva  
Appuyé par Sylvain Pamerleau

Que la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande au conseil municipal un appui non monétaire au projet de la Corporation de la Rivière-Blanche de Gatineau dans la poursuite de recherche de subventions conditionnellement aux vérifications faites par M<sup>me</sup> St-Onge auprès du FIRM.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CL SVC-2007-04**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Hélène Rollin  
Appuyé par Denis Langevin

De lever la séance à 21 h 10.

**Adoptée.**

---

**Président**

---

**Secrétaire**